

Contrôles sanitaires systématiques pour les passagers des ferrys

CORONAVIRUS

Le préfet de l'Hérault, Hugues Mouthou, a parcouru le dispositif mardi 17 août à Sète.

Caroline Froelig

cfroelig@midilibre.com

Certains avaient les yeux encore ensommeillés... Après 36 heures de bateau, les passagers du ferry de la compagnie GNV en provenance de Nador, au Maroc, venaient de débarquer sur le port de Sète, mardi 17 août. Voitures en file indienne. Plaques d'immatriculation belges, néerlandaises, et françaises, venant de la quasi-totalité de l'Hexagone.

Au pied du bateau, une nouvelle formalité les attendait avec vérification de leur passe sanitaire. Et une file différente pour les vaccinés et pour les non-vaccinés. Ces derniers devant effectuer un test antigénique pour pouvoir reprendre leur route. Le nouveau préfet de l'Hérault, Hugues Mouthou, était venu assister au déroulement des opérations, qui mobilisent notamment pompiers héraultais, Police aux frontières, au côté du personnel du port de Sète.

Le préfet à la rencontre des passagers

Parti de la source, au pied du ferry, « pour se rendre compte des flux », le préfet est allé à la rencontre des vacanciers sur le retour, qui patientaient, plutôt souriants, dans leurs véhicules. « Les gens sont de bonne humeur. Plus de la moitié sont déjà vaccinés. Ils comprennent. Ce sont les nouvelles directives du président de la République ». À l'issue du dernier con-



Les voitures des vacanciers débarquent du ferry de la compagnie GNV, mardi.

CAROLINE FROELIC

seil national de défense, il a en effet été indiqué que de nouveaux contrôles aux frontières étaient instaurés.

Sur le ferry contrôlé mardi, 1 300 passagers. « Chaque jour, ils sont entre 1 000 et 1 300 », indiquait Laurent Siam, commissaire divisionnaire (PAF), à arriver ainsi à Sète. Avec au moins un bateau par jour annoncé jusqu'à fin septembre. Une fréquentation qui s'est multipliée depuis 2020, avec la fermeture des ports espagnols et depuis cette année, avec la

mise en place d'une troisième ligne à la demande du Maroc. « Sète est une porte d'entrée pour l'Europe », soulignait le préfet, ainsi que la ville de Gênes, en Italie.

Notification d'isolement pour les cas positifs

Pour embarquer côté marocain, il faut déjà présenter un passe sanitaire (test PCR ou vaccination). À l'arrivée à Sète, les documents sanitaires sont à nouveau vérifiés et pour les non-vaccinés, le test antigéni-

que (les pompiers se mettant alors en action) est obligatoire. Les personnes négatives reprennent tout de suite la route. Celles positives se voient notifier une obligation de s'isoler par les policiers.

« Nous avons 5 % environ de positifs sur les personnes que nous contrôlons. C'est une moyenne », indiquait le commandant Romain Sanchez, chef du centre de secours de Sète. 5 %, donc, parmi quelque 500 personnes testées (sur le total des 1 300 arrivées ce matin-là). De fait, les tests PCR étant effectués 48 heures avant d'embarquer, 36 heures plus tard, quelques personnes se révèlent finalement positives au covid. « La plupart sont conciliants », ajoutait-il.

C'est en tout cas dans le cadre d'une organisation déjà bien réglée que ce contrôle s'est effectué. Les nouveaux arrivés libérant rapidement les lieux, tandis que le parking des passagers sur le départ, lui, se remplissait à l'entrée du port.



Le préfet de l'Hérault, Hugues Mouthou, à la rencontre des passagers.